

## LA TERRE TREMBLE : EXERCICE DE CRISE À CADARACHE



Intervenants en tenue de protection radiologique.

**La Provence est la région la plus sismique de France métropolitaine. Dans le passé, deux événements sismiques importants ont touché notre région : celui de Manosque en 1708 et celui de Lambesc en 1909. D'après le nouveau zonage réglementaire français paru en fin d'année 2010, le territoire de Cadarache est une zone de sismicité moyenne à modérée. Si les séismes attendus en Provence ne sont, heureusement, pas du même ordre que ceux qui ont affecté le Japon ou plus récemment la Turquie, il est cependant nécessaire de s'y préparer.**

L'exercice organisé le 17 janvier 2012 s'inscrit dans le cadre du programme national triennal d'exercices élaboré par les pouvoirs publics et les exploitants pour l'ensemble des sites nucléaires français. Il permettra de tester la mobilisation et la coordination du réseau d'acteurs de la prévention des risques sismiques et nucléaires et de la gestion opérationnelle d'une crise. Cette démarche s'inscrit dans la politique générale des pouvoirs publics en matière de prévention des risques naturels et technologiques majeurs.

L'accident nucléaire de Fukushima a conduit l'ASN à engager une démarche d'évaluation complémentaire de sûreté sur l'ensemble des installations nucléaires de base françaises qui couvre notamment la prévention du risque sismique et

“ Un exercice pour tester la mobilisation et la coordination des acteurs de la gestion opérationnelle d'une crise sismique et nucléaire ”

la gestion opérationnelle d'une crise nucléaire. Les informations relatives à cette démarche sont disponibles sur le site Internet de l'ASN : [www.asn.fr](http://www.asn.fr)

## GHISLAINE VERRHIEST-LEBLANC, inspecteur à l'ASN, répond aux questions de la Cli



Ghislaine Verrhiest-Leblanc est inspectrice de la sûreté nucléaire à la division de Marseille de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Elle est notamment en charge du suivi du Centre de Cadarache et référent séisme pour l'ASN. Elle préside en outre le Comité des actions et des relations extérieures (CAREX) de l'Association française de génie parasismique (AFPS). Au sein de cette association, elle est impliquée dans divers groupes de travail (diagnostic d'urgence, équipements des écoles en zone sismique) et a participé à des missions post-sismiques (Guadeloupe 2005, Japon 2007, Espagne 2011).

### Pourquoi un tel exercice ?

**Ghislaine Verrhiest-Leblanc :** Plusieurs aspects ont conduit à programmer cet exercice. D'abord, bien sûr, le caractère fondamental de se préparer à une crise nucléaire à dimension sismique du fait de la réalité des risques sur notre territoire. Mais également la nécessité de tester les dispositifs organisationnels développés par les divers acteurs impliqués et leur coordination. Le centre nucléaire de Cadarache est en effet implanté dans la zone de sismicité la plus élevée de métropole, la France demeurant

à celle de Marseille, M. Galizi, Président de la Commission Environnement de la Cli a participé à une table ronde. Les échanges avec les participants de la journée du 4 février 2010 avaient confirmé les attentes fortes du public en matière de préparation à une crise nucléaire à dimension sismique. Depuis, l'accident de Fukushima en mars 2011 a renforcé l'intérêt de cet exercice.

### Comment l'exercice a-t-il été préparé ?

**Ghislaine Verrhiest-Leblanc :** C'est au printemps 2010 que le principe de l'exercice a été retenu au niveau national. Si la préparation a débuté dans les faits à partir de mai 2010, la réunion de lancement officielle de cette préparation s'est tenue le 15 décembre 2010 en préfecture à Marseille.

“ L'idée de ce projet est née dans le cadre de la commémoration du séisme de Provence de 1909 où le public avait exprimé des attentes fortes ”

toutefois un pays à sismicité modérée. Des avancées notables ont eu lieu ces dernières années dans le domaine de la connaissance et de la prévention de ce risque dans la région mais aussi à Cadarache, notamment à la demande de l'ASN. Dans ce cadre, le Centre de Cadarache a par ailleurs formalisé une organisation de crise sismique spécifique. C'est cette organisation qu'il convient aujourd'hui de conforter à travers cet exercice.

### Le séisme de 1909, largement commémoré en 2009, a-t-il joué un rôle ?

**Ghislaine Verrhiest-Leblanc :** L'idée de ce projet est en effet née fin 2009 à la suite des actions organisées dans le cadre de la commémoration du séisme de Provence de 1909. Son initiative est partagée par l'ASN Marseille, la DREAL PACA et le SDIS 13. La pertinence de ce projet a été confirmée à l'occasion des journées publiques sur la prise en compte du risque sismique dans les installations nucléaires du Sud-Est de la France organisées le 4 février 2010 à Marseille et le 7 décembre 2010 à Avignon par l'ASN.

Plusieurs groupes de travail thématiques ont été mis en place sous la coordination d'un groupe organisation. Une réunion d'information et d'échanges a été organisée le 21 novembre dernier au château de Cadarache pour présenter l'exercice aux médias.

### Qui va jouer pendant cet exercice ?

**Ghislaine Verrhiest-Leblanc :** La participation à cet exercice va être large car si les acteurs de ce projet ont des objectifs communs, ils ont également chacun des attentes spécifiques. L'exercice mobilisera l'exploitant nucléaire CEA, la préfecture de zone et son état-major, les préfetures des quatre départements concernés (13, 04, 84, 83), les autorités de sûreté nucléaire civile et de défense (ASN et ASND) ainsi que la direction régionale en charge de l'environnement (DREAL PACA) et leurs appuis techniques (IRSN et BRGM), les différents services de secours et autres services opérationnels de l'État, les collectivités territoriales dont 20 communes situées sur la moyenne Durance et en dehors du périmètre du PPI, ainsi que les gestionnaires des réseaux d'eau,

de gaz, d'électricité et de télécommunications. De nombreux observateurs, dont l'AIEA – Agence internationale de l'énergie atomique – et la Cli, assisteront également à l'exercice.

### Comment l'exercice va-t-il se dérouler ?

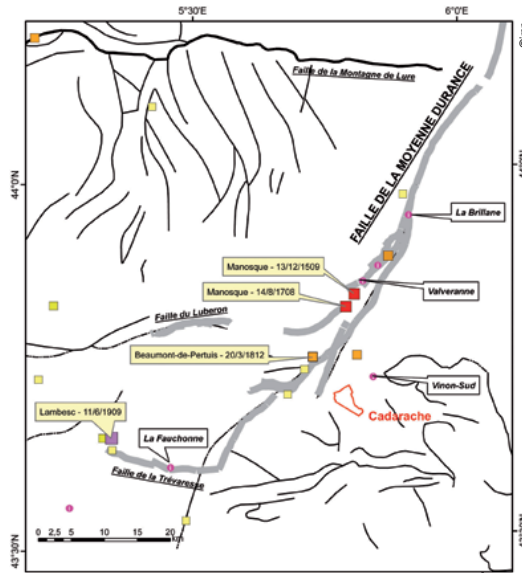
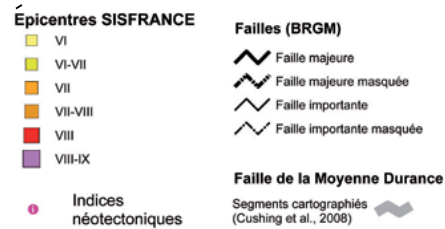
**Ghislaine Verrhiest-Leblanc :** La survenue simulée d'un séisme sur le territoire de Cadarache sera l'initiateur de la gestion de crise testée ce jour-là. Il provoquera des défaillances sur plusieurs installations et ouvrages du Centre et du territoire environnant – à minima une installation nucléaire de base civile et une installation nucléaire de base secrète. Ce sont des conditions peu fréquemment jouées dans le cadre des exercices nucléaires courants. Compte tenu de la confidentialité du scénario, il n'est pas possible à ce stade d'en dire plus.

### Comment la population sera-t-elle associée à cet exercice ?

**Ghislaine Verrhiest-Leblanc :** La population a été associée à la démarche à plusieurs titres. Les pouvoirs publics et le CEA ont tout d'abord organisé une réunion d'information pour exposer cette démarche le 21 novembre à 17 h au château de Cadarache. La presse en a alors rendu compte. Cet exercice est par ailleurs accompagné par diverses actions – film, expositions, publications, réunions – de sensibilisation et d'information sur les risques nucléaires et sismique à destination du public. Mais aussi sur l'exercice en lui-même. Ces actions initiées par différents acteurs – préfetures, ASN, DREAL PACA, IRSN, Cli, collectivités locales... – se déroulent en amont et en aval. Des observateurs de la Cli et des communes impliquées, représentants de la population environnante de Cadarache seront également associés à l'exercice. Enfin dans le cadre de l'exercice, une partie de la population sera actrice au travers notamment des dispositifs d'alerte communaux et de tests de plans de mise en sécurité de certains bâtiments, comme par exemple le Plan particulier de mise en sécurité – PPMS – dans les écoles.

## LE RISQUE SISMIQUE À CADARACHE

Cadarache est situé à proximité de la faille de la Moyenne Durance dont l'activité a provoqué dans l'histoire plusieurs séismes dont le plus important est celui de Manosque, de magnitude 5,3, survenu en 1708 à 7 km de Cadarache. La géologie garde cependant la mémoire d'un séisme de magnitude 7 survenu il y a plusieurs milliers d'années à Valveranne, à 18 km de Cadarache. Compte tenu de ces éléments et en application de la réglementation, les installations nucléaires de Cadarache doivent résister à un séisme majoré de sécurité de magnitude 5,8 survenant à 7 km.



Carte de la segmentation de la faille de la Moyenne Durance et des séismes historiques.

## SENSIBILISER LE PUBLIC aux risques sismiques et nucléaires



L'exposition sur le risque sismique en Provence présentée au lycée régional de Manosque en novembre 2011.

Deux expositions sont mises à la disposition des communes :

→ Une exposition itinérante sur le risque sismique en Provence proposée par le Parc du Lubéron : 04 90 04 42 17.

→ *Gafforisk*, exposition conçue par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO - RME) avec la collaboration de l'Association nationale des Cli (ANCCLI) : contact@iffo-rme.fr.

## LES PRINCIPAUX PLANS D'URGENCE ACTIVÉS en cas d'accident nucléaire ou de catastrophe

**Plan ORSEC**, pour Organisation de la Réponse de Sécurité Civile. Plan d'urgence activé par le préfet.

Il permet l'organisation des secours sous la direction unique du préfet :

- premiers secours et sauvetage, assurés par les sapeurs-pompiers et les associations de secours ;
- soins médicaux et entraide, assurés par l'Agence régionale de santé et le Service d'aide médicale urgente (SAMU) ;
- police et renseignements, assurés par la Police nationale et la Gendarmerie nationale ;
- liaisons et transmissions, assurées par le Service de Transmission de l'Intérieur ;
- transports et travaux, assurés par la Direction interdépartementale des routes et le Conseil général depuis le transfert des compétences sur les routes.

Plus largement, le préfet doit veiller à alerter la population, gérer la partie administrative d'un événement majeur et assurer la mission de post-crise. Lorsque l'événement touche plusieurs départements, le préfet de zone

(zone de défense) assure la coordination des actions menées par les préfets.

**PPI** de Cadarache, pour Plan Particulier d'Intervention. Plan d'urgence activé par le préfet dans le cas où les conséquences d'un accident chimique ou radiologique survenant sur le Centre du CEA Cadarache dépassent les limites géographiques du Centre. Il permet :

- de faire face aux risques des installations industrielles ;
- de faciliter l'action des secours en cas d'accident ;
- d'informer les populations.

Le PPI de Cadarache est une application du plan ORSEC adaptée aux risques particuliers du Centre du CEA Cadarache avec des moyens spécifiques de radioprotection, de mesures et de décontamination.

**PUI** de Cadarache, pour Plan d'Urgence Interne. Plan d'urgence déclenché par le directeur du CEA Cadarache dès qu'une anomalie susceptible d'affecter la sécurité des personnes ou des installations est détectée. Il décrit tous les dispositifs, mesures et moyens de secours à mettre en œuvre.

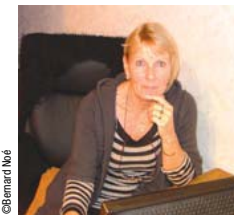
**PCS**, pour Plan Communal de Sauvegarde. Plan communal ou intercommunal d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques. Il comprend le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune, les moyens disponibles. Il organise l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population. Il prévoit enfin l'organisation d'exercices. Toutes les communes dotées soit d'un plan de prévention des risques naturels (PPR), soit d'un plan particulier d'intervention (PPI) doivent établir un PCS.

**PPMS**, pour Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), est un plan d'urgence propre à chaque établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours. Il est activé par le chef d'établissement.

Tous ces plans ne seront pas testés le 17 janvier 2012 et seuls certains aspects de ces plans le seront. Plusieurs membres de la Cli regrettent le choix fait par les pouvoirs publics de limiter ainsi l'exercice, notamment de ne pas associer la population.

## LES ATTENTES DÉÇUES

d'une élue de terrain membre de la Cli



©Etienne Noé

Maïté Noé, représentante de la commune de Vinon-sur-Verdon au sein de la Cli, met les points sur les i.

« Ancien pompier volontaire, élue locale et adjointe sécurité, protection, prévention à Vinon, je suis particulièrement sensible aux questions de sécurité civile et de protection de la population en cas de risque majeur. C'est pourquoi j'ai participé activement dans ma commune à la préparation de l'exercice de crise sismique et nucléaire du 17 janvier 2012. D'autant plus que c'était la première fois qu'un exercice portait sur un scénario sismique associant les différents risques majeurs – naturels, industriels et nucléaires – qui touchent notre territoire. Je regrette d'autant plus que les préfetures aient décidé de ne pas mobiliser la population, ce qui nous aurait pourtant permis de vérifier nos moyens d'alerte – notre problème majeur étant que sous dominance du mistral, la sirène PPI n'est pas audible sur notre commune. Je comprends qu'une telle mobilisation exige des moyens importants, plus difficiles à trouver dans la période actuelle de crise économique. Mais pour être efficace les plans d'urgence doivent associer beaucoup plus étroitement la population par des exercices réguliers en grandeur réelle. D'autant plus qu'ici, la population, habituée à vivre à proximité de Cadarache est donc moins sensible aux risques. Cela seul permettra de diffuser une véritable culture de prévention basée sur l'acquisition des bons réflexes. On est hélas loin du compte. »

## La Cli observatrice

Plusieurs membres de la Cli participent à l'exercice comme observateurs : Claude Cadenel (CFDT), Corinne Charton (Comité de défense de l'environnement de Jouques et de Peyrolles), Brigitte Dailcroix (UFC Que Choisir), Alain Maillat (expert Sûreté nucléaire) et Robert Villena (journaliste). Ils observeront le déroulement de l'exercice en différents lieux et pourront ainsi en rendre compte à la Cli. Il serait cependant souhaitable que la Cli soit consultée ou associée dans la préparation des exercices car elle est aussi un relais de la population.



# EXERCICE DE CRISE DU 17 JANVIER 2012 : LE RETOUR D'EXPERIENCE PRÉSENTÉ A LA CLI

La Cli a présenté dans le CLIC info n°38 l'exercice de crise nucléaire et sismique organisé le 17 janvier 2012. Elle a provoqué une réunion le 26 juin dernier pour être informée du retour d'expérience de l'exercice par les représentants de la Préfecture, de la Dreal Paca, des Autorités de sûreté nucléaires (ASN et ASND). Les représentants du CEA Cadarache, des Services d'incendie et de secours (SDIS) des Alpes-de-Haute-Provence, du Var et du Vaucluse et plusieurs élus locaux intéressés ont participé à cette réunion. Le documentaire « *Un exercice nucléaire à dimension sismique : l'exemple de Cadarache* », réalisé à l'initiative de l'ASN a été présenté à la Cli (consultable sur Internet : [www.asn.fr](http://www.asn.fr)). Le compte-rendu de la réunion et les supports des interventions sont téléchargeables sur le site Internet de la Cli [www.cli-cadarache.fr](http://www.cli-cadarache.fr) (page L'activité de la Cli/Les réunions plénières).

## Un contexte marqué par Fukushima

Christophe Merlin, directeur de cabinet du Préfet a souligné le contexte particulier de cet exercice : « On venait de vivre avec le séisme du Japon et l'accident de Fukushima une crise à la fois nucléaire et de sécurité civile d'une extrême gravité dont on était en train de tirer les enseignements tant au niveau national qu'international ». D'où les fortes attentes des nombreux observateurs tant français qu'étrangers et internationaux, en particulier de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique), venus assister à l'exercice. Mais comme l'a rappelé Laurent Roy, directeur de la Dreal et délégué territorial de l'ASN, le projet de cet exercice est bien antérieur. Son origine remonte à 2009, année de la commémoration du centenaire du séisme de Lambesc (1909). Bien que le Sud-Est soit la région la plus sismique de France métropolitaine et qu'une faille, celle de la Moyenne Durance, se situe à quelques kilomètres de là, un tel exercice de crise sismique n'avait encore jamais été organisé à Cadarache. C'est toutefois un territoire beaucoup plus étendu qui a été impliqué. Il est allé bien au-delà des sept communes situées dans le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) de Cadarache ; vingt autres communes de quatre départements – Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence et Var – ont participé à l'exercice pour son volet sismique.

## Des objectifs précis, mais limités

Les objectifs de l'exercice ont été rappelés par Laurent Roy : « Nous cherchions à tester la maîtrise par l'exploitant du Centre de Cadarache et par les pouvoirs publics des conséquences d'une crise cumulant un risque naturel et un risque nucléaire : capacité de coordination des pouvoirs publics dans un contexte interdépartemental, capacité de liaison avec les élus locaux, efficacité des plans communaux de sauvegarde, capacité de coordination entre installation nucléaire civile et installation nucléaire secrète, chacune avec son autorité de contrôle respective, et capacité à gérer la phase post-accidentelle et post-sismique. »

L'exercice étant innovant et ambitieux à bien des égards, les pouvoirs publics ont choisi de ne pas jouer de pression médiatique, mais de se limiter à une couverture médiatique locale. Par ailleurs, si la population n'a pas directement joué en manœuvre l'exercice, certains plans particuliers de mise en sécurité d'écoles ont été testés le jour de l'exercice et des représentants du grand public ont été observateurs de la simulation.



© Robert Vilena

Les représentants de la Préfecture et des autorités de sûreté nucléaires ont présenté à la Cli le retour d'expérience de l'exercice du 17 janvier 2012.

À noter également que des actions de communication et de sensibilisation à la prévention du risque sismique ont été conduites à destination des populations en amont et en aval de l'exercice. Ces choix ont été critiqués par plusieurs participants. « On s'aperçoit bien qu'en France, la population en général a le sentiment qu'une catastrophe majeure ne peut pas arriver. » a constaté un élu de Pertuis, ajoutant : « Nous attendons de l'État qu'il soit moteur pour que nos jeunes, notamment à l'école, reçoivent une culture de la prévention comme c'est le cas au Japon. »

## Les observations de la Cli

Claude Cadenel a rendu compte des observations des membres de la Cli qui ont participé à l'exercice au niveau de deux postes de commandement communaux (PCC) : Brigitte Dailcroix à la mairie de Vinon-sur-Verdon et lui-même à la mairie de Saint-Paul-lez-Durance. Il a souligné à son tour l'importance des communications et des liaisons, à commencer par l'alerte, en signalant par exemple que la sirène de

« Organiser de tels exercices avec la population serait nécessaire pour la diffusion d'une culture du risque et de la prévention »

Cadarache n'est pas entendue à Vinon-sur-Verdon. D'autres systèmes d'alerte de la population doivent selon lui être étudiés. Il a confirmé le mauvais fonctionnement à Saint-Paul-lez-Durance du réseau satellitaire. Il a rapporté les difficultés, en l'absence de consignes claires, à arbitrer alors localement entre les mesures de confinement ou d'évacuation. S'il a signalé la forte mobilisation des élus et d'une partie du personnel communal, il s'est interrogé sur la capacité des petites communes à mobiliser un nombre suffisant de personnes en cas de crise réelle. Il a d'autant plus regretté que la population n'ait pas été véritablement impliquée dans l'exercice. Selon lui, la formation de la population avec des exercices réguliers doit être une priorité, c'est cela qui permettra la diffusion d'une culture de la prévention qui fait actuellement gravement défaut. Il a conclu en demandant que la Cli soit informée par les pouvoirs publics de toutes les améliorations aux plans d'urgence qui seront décidées à la suite du retour d'expérience de l'exercice.

## Un scénario réaliste

Tenu secret jusqu'au déclenchement de l'exercice, le scénario a été le suivant : un séisme de magnitude 5,5 – supérieur au séisme le plus fort survenu dans le passé (Manosque, 1708) sur la faille de la Moyenne Durance – a provoqué dans 37 communes la destruction de 200 bâtiments et l'effondrement partiel de 1000 bâtiments, avec pour conséquence, 45 personnes ensevelies sous les décombres, 100 blessés graves et 600 blessés légers. Le séisme a entraîné durant 1h30 la perte des moyens de télécommunication habituels avec un retour progressif à la normale, sauf les réseaux de téléphonie mobile interrompus sur toute la journée. Ghislaine Verrhiest, coordinatrice de l'exercice pour l'ASN, a décrit les conséquences du séisme sur le Centre et explicité la volonté des pouvoirs publics et de l'exploitant de tester la gestion simultanée de dommages et dysfonctionnements multiples à l'intérieur et à l'extérieur du Centre de Cadarache. « Les installations nucléaires FSMC, Leca-Star et Pégase, et plus fortement, la FLS – Formation locale de sécurité, les pompiers du Centre – et le bâtiment SPR (Service de protection contre les radiations) ont été endommagés. La FLS a dû intervenir pour découper les portes et accéder aux moyens de secours tandis qu'une fissuration du bâtiment SPR en a interdit l'accès, entraînant une perte de la surveillance radiologique de l'environnement. Les dommages causés aux installations ont entraîné des rejets radioactifs dont la dispersion a été limitée compte tenu de l'absence de vent – on avait choisi de fonctionner en conditions météo réelles. Ces événements ont donc conduit au déclenchement du plan d'urgence interne (PUI) et du plan particulier d'intervention (PPI) de Cadarache ». On peut regretter que l'absence de risque radiologique pour la population en raison des conditions météorologiques favorables ait ainsi beaucoup réduit la dimension nucléaire de l'exercice à l'extérieur du Centre de Cadarache.

## Une gestion de crise à plusieurs niveaux

Les opérations de secours dirigées par le Préfet ont reposé sur une organisation à plusieurs niveaux. Un centre opérationnel départemental (COD) situé à la préfecture de chaque département concerné par l'exercice assurait dans chacun d'eux la direction des opérations. Celui des Bouches-du-Rhône, à Marseille, assurait seul la gestion du risque nucléaire avec le concours de l'ASN et disposait, pour évaluer le risque radiologique, des mesures réalisées sur le terrain par l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire). Un poste de commandement opérationnel (PCO) implanté au centre de secours de Jouques coordonnait les actions sur le terrain. Enfin, l'État-Major de Zone sud (EMZ), situé à Gardanne, assurait la coordination des actions des quatre départements et pouvait intervenir en cas d'insuffisance des moyens locaux pour mobiliser et coordonner des moyens de renforts nationaux. Dans chacune des communes participantes, un poste de commandement communal (PCC) mettait en œuvre les moyens de secours communaux.



Exercice d'évacuation d'un blessé pendant l'exercice de crise.

## Trois voies principales d'amélioration ont été identifiées

### • Une organisation à perfectionner

« L'organisation bicéphale, avec un centre de décision pour le risque nucléaire au niveau du centre opérationnel départemental à Marseille (COD) et un autre à l'État-Major de Zone (EMZ) à Gardanne pour le risque sismique, n'est pas satisfaisante. Il faut une unité de gestion pour gagner en efficacité et en rapidité de prise de décision » a relevé Pierre Perdiguer, chef de la division de Marseille de l'ASN. Par ailleurs, comme l'a précisé Christophe Merlin : « Le choix du niveau départemental ou interdépartemental pour la gestion de la crise n'était pas pertinent. Vu l'ampleur du scénario d'exercice, il aurait fallu des moyens de toute la France et dans ce cas le bon niveau est celui de la zone de défense. » Côté exploitant nucléaire de Cadarache, en revanche « l'organisation de crise prévue par le CEA Cadarache s'est révélée efficace, malgré quelques dysfonctionnements de téléphones satellites et de radios », a jugé Pierre Perdiguer.

### • Des moyens de communication à améliorer

La communication entre les différents acteurs est un élément clé de l'efficacité de la gestion de crise. Or, pendant la perte des moyens de communication habituels au début de l'exercice, le réseau satellitaire s'est trouvé encombré et, comme l'a rapporté Yves Lucchesi, sous-préfet d'Aix-en-Provence, « c'est le système de communication Synergie du SDIS 13 qui a permis d'assurer la meilleure communication et il conviendrait d'en étendre l'usage ».

### • Une doctrine de la gestion de crise à revoir

Christophe Merlin a relaté que « dans les communes exposées au risque radiologique, on a essayé de tenir la doctrine du confinement. Mais les bâtiments fragilisés par les premières secousses pouvaient devenir dangereux en cas de répliques. On s'est donc orienté très vite vers un plan d'évacuation ». Cependant, il a précisé qu'un tel plan nécessiterait 700 autocars pour le seul Centre de Cadarache et surtout un plan d'hébergement de masse pour la population évacuée, dont l'une des options est la réquisition de bateaux de croisière dans le port de Marseille. « De tels plans d'évacuation de masse sont encore mal maîtrisés en France, surtout qu'il faut les aborder dans la durée », a-t-il reconnu. Il a précisé que c'est toute la gestion de crise nucléaire qui est actuellement repensée par les pouvoirs publics. Cela concerne les plans communaux de sauvegarde, le positionnement des postes de commandement opérationnel, l'appréciation de la contamination dont les conséquences sanitaires et économiques doivent être évaluées sur le long terme. Mais aussi la communication de crise car depuis Tchernobyl, la population est en crise de confiance. Et cette confiance doit être impérativement restaurée.

## BULLETIN D'ABONNEMENT GRATUIT AU CLIC INFO

À adresser à  
Cli de Cadarache  
Espace du Pays d'Aix  
8, rue du Château de l'Horloge  
13090 Aix-en-Provence  
contact@cli-cadarache.fr  
fax : 04 42 380 287

M.  Mme. Nom : ..... Prénom : ..... Tél. : .....

Souhaitez recevoir le CLIC info :  
 par courrier postal à l'adresse suivante : .....

Code postal : ..... Ville : .....

par courriel à l'adresse électronique suivante : ..... @ .....

Date et signature :